

COMPTE RENDU

Conseil Municipal de BEAUSSAIS-VITRÉ

Séance du 31 Mars 2022

Date de la convocation : 24 mars 2022

Présents : Ferré Nicolas, Mathieu Picard, Aurélie Saint-Martin, Jean-Charles Disko, Nicolas Dugleux, Charline Denis, Jean Manuel Simon, Anita Jamin, Florian Gurgand, Gwendoline Perreau, Sabrina Madier, Evelyne Chastanet, Sandrine Leraut

*Absents excusés : Aurélie Chassac pouvoir donné à Aurélie Saint Martin
Sandrine Berny-Souchard pouvoir donné à Nicolas Ferré*

Absents non excusés :

Secrétaire : Mathieu Picard est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 10 mars 2022

A la demande de Mr le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le compte rendu du 10 mars 2022.

Finances

2. Travaux de voirie

Rapporteur : Nicolas Ferré

Monsieur le Maire rapporte les derniers échanges avec la STPM voici les nouvelles propositions à voter :

Voirie 2021 : Avec une hausse des couts des matières premières et du carburant le conseil municipal doit se prononcer sur la hausse du devis ancien devis 58 162.06€ TTC nouvelle proposition 65 375.52€ TTC une hausse de prix de 7 213.46€.

Malgré l'instance de Mr le Maire auprès de la STPM sur le fait que la réalisation tardive des travaux est de leur seul fait et que la commune n'y est pour rien, l'entreprise de ne s'engagera pas sur la réalisation des travaux si le conseil refuse cette augmentation de tarif,

Voirie 2022 : Avec les décisions prises au conseil précédent nous devons nous prononcer sur le nouveau devis d'un montant de 50 171.09€ TTC. Il s'agit uniquement d'un ajustement sur les travaux à réaliser. Les prix sont inchangés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 0 voix contre, 0 abstention, 15 voix pour dont 2 pouvoirs, valide les propositions de la STPM. Il autorise Mr le Maire à signer ces propositions en exigeant que les travaux soient réalisés au plus tôt avec date notée sur le devis.

Cette dépense sera inscrite au budget de fonctionnement de 2022.

3. Vote des subventions

Rapporteur : Nicolas Ferré

Mr le Maire présente pour information et validation les participations qui seront appelées sur 2022 par les organismes de regroupement auxquels adhère la collectivité.

PARTICIPATIONS 65548					
Organisme	2018	2019	2020	2021	PROP 2022
ACEMPSSBB-V	23 399,00	23 400,00	23 500,00	23 867,00	20 200,00
SIGIL	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
REGION - Part communale navette	5 687,90	6 458,10	7 000,00		2 352,00
ADM	538,51	536,71	540,00	541,73	545,00
ARMF		75,00	75,00	119,00	119,00
ANIMAL'OR	550,92	549,80	550,00	548,68	550,00
SERTAD DEFENSE INCENDIE	1 997,95	2 732,77	1 903,70	3 324,50	3 400,00
CCMP BALAYAGE/ SIVOM		928,13	950,00	671,39	700,00
Stérilisation des Chats					500,00
RGPD					2 000,00
TOTAL	32574,28	35080,51	34918,7	29 472,30	30 766,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 0 voix contre, 0 abstention et 15 voix pour dont 2 pouvoirs, vote les participations ci-dessus et décide d'inscrire la somme de 31 000 € au BP.

Mr le Maire rappelle pour information le détail des subventions allouées en 2021 et présente les différentes demandes et les montants proposés pour 2022 :

SUBVENTIONS 6574 / 65733					
Organisme	2018	2019	2020	2021	PROP 2022
APE				2 255,00	2 300,00
Bibliothèque	600,00		2 000,00	1 000,00	1 000,00
Club de ping-pong	300,00	350,00	0,00	0,00	0,00
CAUE	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
ID79		100,00	100,00	200,00	200,00
CRER	200,00	200,00	300,00	300,00	300,00
FNATH	30,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Fonds de solidarité au Logement	45,00	50,00	50,00	50,00	50,00
Fonds Dép d'aide aux jeunes	45,00	50,00	50,00	50,00	50,00
USEP	260,70	240,90	227,70	0,00	0,00
Foyer Rural	3 000,00		6 252,00	3 000,00	3 000,00
MFR				1 750,00	0,00
CUMAV	120,00	160,00	160,00	160,00	0,00
FDGEDON	40,00	40,00	40,00	71,32	72,00
Fonds de solidarité				3 195,43	0,00
SECOURS CATHOLIQUE					
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS					
BANQUE ALIMENTAIRE DES 2-SEVRES					
HANDBALLMOTHAIS					
AFSEP Recherche médicale et sociale					
SLC MEP Aigondigné					
TOTAL	4 840,70	1 440,90	9 429,70	10 026,75	7 222,00

Il est précisé que la subvention prévue pour le foyer rural ne sera versée qu'après présentation à Mr le Maire, de projets d'une ou plusieurs sections nécessitant une aide financière pour qu'ils soient équilibrer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 0 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour dont 2 pouvoirs, vote les subventions ci-dessus et décident d'inscrire la somme 7 500 € au BP.

D'autre part, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire bénéficier les jeunes de 5 à 18 ans de la commune d'une aide à la licenciation, soit sportive soit culturelle, à partir du mois de septembre 2022.

Le montant de l'aide est fixé à 10 € par enfant. La somme de 2 000 € sera portée au BP.

Les modalités du versement de cette aide restent à définir.

4. Vote des Taux d'imposition

Madame Charline Denis qui la séance

Taux voté en 2021

- TFB Communal + TFB Départemental : 32.96%
- TFNB Communal : 59.36 %

Mr le maire, vu la conjoncture actuelle plutôt défavorable aux ménages, vu l'augmentation des bases de la TFB de 4.5% et de la TFNB de 3.35 % propose une reconduction des taux pour 2022. Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 0 voix contre, 0 abstention, 14 voix pour dont 2 pouvoirs, décide la reconduction des taux pour 2022.

Une étude plus approfondie sera réalisée avec la conseillère aux décideurs locaux de Mellois en Poitou, afin de proposer différents scénarios.

5. Approbation du compte de gestion 2021

Ce document est établi par le comptable public.

Il rend compte du résultat de l'exercice 2021 avec la reprise du solde des années antérieures.

Il se résume comme suit et correspond en tout point à la comptabilité établie par la collectivité

Résultats budgétaires de l'exercice

40300 - BEAUSSAIS-VITRE

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 274 361,06	1 446 066,54	2 720 427,60
Titres de recette émis (b)	448 718,05	968 646,09	1 417 364,14
Réductions de titres (c)	6 332,00		6 332,00
Recettes nettes (d = b - c)	442 386,05	968 646,09	1 411 032,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 274 361,06	1 446 066,54	2 720 427,60
Mandats émis (f)	297 884,99	799 847,95	1 097 732,94
Annulations de mandats (g)		1 179,36	1 179,36
Depenses nettes (h = f - g)	297 884,99	798 668,59	1 096 553,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	144 501,06	169 977,50	314 478,56
(h - d) Déficit			

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les résultats du compte de gestion dressé par le comptable public

Après présentation des dépenses et recettes de l'exercice 2021, le conseil municipal par 0 voix contre, 0 abstention, 13 voix pour dont 1 pouvoir, approuve le compte de gestion dressé par le comptable public.

6. Vote du compte administratif 2021

M. Le Maire ayant quitté la séance, Le conseil municipal prend connaissance des dépenses et des recettes tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Voir annexe 1 (colonne « Réalisations 2021 ») le détail par article pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Le résultat 2021 se traduit ainsi :

Commune	DEP 2021	REC 2021	Solde
Fonct	798 668.59	968 646.09	169 977.50
Inv	297 884.99	442 386.05	144 501.06

Sous la présidence du conseiller municipal le plus âgé le conseil municipal est amené à se prononcer sur la validation du compte administratif, considérant que toutes les dépenses et les recettes sont justifiées, le conseil municipal par 0 voix contre, 0 abstention, 11 voix pour dont 1 pouvoir, approuve le compte administratif ainsi présenté.

7. Affectation du résultat de fonctionnement 2021 dans l'exercice 2022

M. le Maire expose au Conseil Municipal l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 dans l'exercice 2021.

Au vu des résultats du compte administratif présenté et la reprise des résultats des exercices antérieurs et des restes à réaliser le conseil municipal, à l'unanimité valide l'affectation des résultats suivants :

COMMUNE							
	Resultat de clôture 2020	Part affectée à l'invest	Résultat de 2021	Résultat clôture 2021	RESTE A REALISER	SOLDE 2021	
INV	-67 654,40		144 501,06	76 846,66	-25 000,00	51 846,66	
FONCT	823 687,28	312 654,40	169 977,50	681 010,38		681 010,38	
	756 032,88		314 478,56	757 857,04		732 857,04	
Délib affectation de résultat "Commune"							
Excédent antérieur		511 032,88					
Resultat de fonctionnement 2021		169 977,50					
Resultat de fonctionnement		681 010,38					
Solde inv 2021		76 846,66					
Solde des RAR		-25 000,00					
1068							
Cpte 002 Recette de fonct		681 010,38					
Cpte 001 Recette d'investissement		76 846,66					

8. Vote du budget primitif 2021

M. Le Maire expose les section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif. Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 495 491.38 €,
- Section d'Investissement : 1 290 654.00 €.

Au vu des différents éléments (annexe 1 Colonne « PROP » pour la section de fonctionnement et annexe 2 pour la section d'investissement), le conseil municipal par 0 voix contre, 0 abstention, 13 voix pour dont 2 pouvoirs, vote cette proposition de budget.

Questions diverses

9. Fêtes des Ecoles

Lieu de la fête :

Monsieur le Maire fait part d'une demande de l'APE d'organiser la fête des écoles dans la cour d'école de Vitré et dans le champ attenant.

Par 12 voix contre dont 2 pouvoirs et 1 abstention, le conseil municipal n'y est pas favorable.

Prochain Conseil Municipal : 14 avril 2022 à 20h30

Fin de réunion :